

Questions orales

Que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé prenne immédiatement des mesures pour faire comparaître devant le comité permanent de l'agriculture des cadres supérieurs de la Commission canadienne du blé pour qu'ils expliquent pourquoi le Canada a perdu la clientèle de la Chine et certains autres problèmes relatifs au transport et à la vente de notre grain.

M. l'Orateur: En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion ne peut être mise en délibération maintenant qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL

LE CONFLIT OUVRIER-PATRONAL À L'INCO—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion urgente et d'une pressante nécessité.

Étant donné que le local 6500 des Travailleurs unis d'Amérique est en grève depuis plus de huit semaines à l'International Nickel Company of Canada, que l'INCO a toujours forcé ses employés à faire la grève même lorsque les marchés du nickel lui étaient favorables et que le gouvernement s'est contenté de regarder impuissant cette compagnie licencier environ 2,600 travailleurs l'automne dernier, je propose, appuyé par le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes):

Que la Chambre ordonne à l'INCO de retourner immédiatement à la table des négociations offrir de meilleures conditions de travail que celles qu'elle a offertes jusqu'ici.

M. l'Orateur: Suite aux discussions que nous avons eues récemment, le député comprendra que, même aux termes de l'article 43 du Règlement, le minimum que je puisse exiger, c'est que les motions relèvent de la compétence administrative du gouvernement, ce qui ne semble pas le cas en l'occurrence.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SOLDE DÉBITEUR DU COMMERCE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LES DONNÉES DE STATISTIQUE CANADA

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. D'après une analyse de nos importations et exportations de produits finis dont la fabrication nécessite le recours à une technologie avancée, notre position commerciale s'est détériorée au cours des deux premiers trimestres de l'année en cours, se soldant par un déficit de 4.7 millions.

Le ministre pourrait-il commenter ces données, qui proviennent de Statistique Canada, et nous dire comment il les concilie avec le tableau optimiste qu'il a brossé de notre situation commerciale?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pris connaissance de l'analyse dont parle le député. Je le ferai, mais je suis très confiant que nous ayons accompli cette année de gigantesques progrès dans nos exportations de produits finis.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, ces données ont été publiées par Statistique Canada, et le ministre n'a qu'à en prendre connaissance. Le ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi, même si le gouvernement a favorisé la formation de CAMCO dans l'espoir de rationaliser l'industrie de fabrication de gros appareils électroménagers, nous importons pour plus de 863 millions de dollars d'appareils ménagers, commerciaux, de chauffage, de réfrigération et de climatisation? Il s'agit là d'un marché fort important. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ou entend-il prendre pour faire en sorte que certains de ces produits soient fabriqués au Canada?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, nous déployons d'immenses efforts pour stimuler notre secteur manufacturier. Pour que nos produits soient concurrentiels, il nous faudra, nous en convenons, rationaliser notre industrie manufacturière à maints égards. Sauf erreur, nous avons, au cours des six dernières années, prêté quelque \$600,000 à la société à laquelle le député a fait allusion. Je me propose toutefois de vérifier ce qu'il en est. Chose certaine, nous nous sommes efforcés de venir en aide aux manufacturiers afin qu'ils puissent vendre leurs produits sur le marché canadien.

● (1417)

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre. Au cours du premier semestre de cette année, les fabricants de machines du Canada ont fait un déficit net de plus de 7 milliards de dollars. Le ministre pourrait-il nous dire s'il considère un marché intérieur de 7 milliards de dollars comme un marché important et peut-il nous dire pourquoi d'après certaines rumeurs qui nous viennent de Genève, les négociations du GATT provoqueront la ruine des fabricants de machines du Canada.

Autrement dit, le ministre est-il d'accord d'abandonner l'important marché qu'offre le Canada dans ce domaine?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, 7 milliards de dollars, c'est déjà moins que 11 milliards. Je pense que le député tire des conclusions sans fondement. Je suis persuadé qu'il existe de plus en plus de débouchés pour les fabricants canadiens de machines; nous ferons tout notre possible pour veiller à ce qu'ils atteignent leurs objectifs.

LE DÉFICIT DES ÉCHANGES EN VERTU DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—DEMANDE DE PUBLICATION RÉGULIÈRE D'UN RAPPORT AU CANADA

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): J'aimerais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Pourquoi le Canada doit-il toujours attendre les rapports publiés par le secrétaire américain au Commerce pour savoir dans quelle proportion au juste le déficit qui découle des échanges effectués en vertu de l'accord sur l'automobile augmente? Quand le ministre se décidera-t-il de faire publier régulièrement ici au Canada un rapport sur l'industrie automobile?